

Intra CL

## Public

1 groupe d'agents de la  
Caf de l'Aude  
Calendrier - Lieux -  
Modalités d'accès :  
Planification sur le site  
EGOC [Sessions à venir]  
Nous contacter pour suivi  
des programmations et  
des planning sur  
[www.egoc.org](http://www.egoc.org)

## Catégorie

Formations  
Chantiers locaux

## Tarifs

## Modalités d'animation

## Formateur

ACCOLADES - CHEINE  
Thierry

## Effectif

## Taux de satisfaction

## Tarif / Coût stagiaire

# 2019- Formation / Action - Accompagnement au déploiement de la CTG sur des territoires expérimentaux - CAF 11

MAJ : Mercredi 20 mai 2026

## Contenu

« **Formation/Action – Accompagnement au déploiement de la CTG sur des territoires expérimentaux** »

Intervenant : **Thierry CHEINE**

Durée – Dates : **7 jours** - Toute journée supplémentaire fera l'objet d'un avenant

Module 1 – **1 jour** – le **7 octobre 2019**

Module 2 – **2 jours** – Dates à définir

Module 3 – **2 jours** – Dates à définir

Module 4 – **2 jours** - Dates à définir

Horaires : **9h à 17h**, soit 7 heures de formation / jour

Lieux : Au sein des locaux (salle modulable) de la CAF de l'Aude

## Contexte

La CAF de l'Aude est relativement peu engagée dans la démarche CTG. Deux Chargés de Conseil et de Développement (sur 5) ont participé au séminaire CTG à Poitiers en 2018. Aujourd'hui, un seul Chargé de conseil et développement<sup>[1]</sup> en charge de la thématique SDSF et de la CTG développe des CTG. Les autres Chargés de Conseil et de développement demeurent sur le dispositif CEJ.

Pour autant, la note de la Commission d'action sociale du 16 avril 2019 qui prévoit qu'à compter de janvier 2020 la CTG devienne le seul contrat de développement des CAF et remplace donc totalement le CEJ. Il y a donc

urgence aujourd'hui pour la CAF de l'Aude à réinvestir cette démarche CTG.

C'est dans ce contexte que l'équipe de la CAF de l'Aude souhaite bénéficier d'une formation action à la démarche CTG afin d'accompagner les équipes dans la construction d'un processus agile, adaptable, amendable mais aussi cadrant et en cohérence avec un schéma d'organisation fonctionnelle permettant le déploiement de cette démarche.

Parce que la CTG vise à rendre visible et lisible l'ensemble de l'offre de services de la CAF sur les territoires, la constitution « d'équipes projets » par territoire CTG, coordonnées par un Chargé de Conseil et de Développement et composées d'agents représentatifs de l'offre globale de services (en interservices et en pluridisciplinarité de métiers) apparaît aujourd'hui en phase avec l'ambition portée par la CTG. C'est dans cette perspective, qu'il s'agira d'organiser une journée d'acculturation à la CTG qui regroupera très largement la richesse des compétences et des métiers qui exercent au sein de la Caisse.

Il apparaît un besoin d'appui quant à l'articulation entre cette démarche et la relation aux élus et services des collectivités (EPCI) concernées, entre cette démarche CAF et le projet de territoire qui relève prioritairement de la compétence et du mandat des élus et des techniciens des Collectivités territoriales. Cette articulation renvoie à la question de la posture institutionnelle de la CAF et individuelle de chaque agent qui la représente au quotidien auprès des services et des élus des Collectivités (EPCI). Au travers de cette formation action, la CAF de l'Aude souhaite pouvoir expérimenter les grands principes de co-construction d'un projet de territoire avec la Collectivité et les « partenaires acteurs » sur ce territoire.

De même, la CTG, démarche de proximité à l'échelle d'un EPCI, implique une cohérence avec les autres partenaires institutionnels, porteurs eux aussi de démarches et orientations pour ces territoires de proximité. La question de l'articulation et de la cohérence d'intervention avec ces partenaires et leurs démarches, dispositifs, chartes, schémas, outils... suscite l'intérêt de la CAF de l'Aude pour la mise en place d'une formation / action adaptée aussi à ces questions.

Enfin, bien plus qu'une formation, c'est par l'action et au travers de l'activation d'une démarche CTG sur quelques territoires expérimentaux que la CAF de l'Aude souhaite être accompagnée via des modules structurés mais adaptés et adaptables en fonction de l'avancée des équipes projet CTG sur les différents territoires.

C'est au regard de ces éléments de contexte que nous avons rédigé la proposition méthodologique ci-après.

## Objectifs généraux

Il s'agit de structurer l'intervention pédagogique en vue de créer une dynamique collective et cohérente tout en veillant à accompagner les équipes projets par territoire CTG sur les questions de « postures » favorables à la co-construction avec les équipes territoriales, de « partenariat » et de « stratégies des alliés » ainsi que d'articulation de cette démarche avec les différentes politiques publiques existantes :

### ü **Donner un sens nouveau et une plus-value sociale, politique et technique à l'offre de services de la CAF de l'Aude**

- Positionner la CAF11 comme un acteur moteur des projets de territoires,
- Rendre visible et lisible une offre globale de services cohérente (projet de Caisse / Schémas départementaux), transversale (articuler avec d'autres thématiques du projet de territoire) et pluridisciplinaire (mêlant des compétences croisées de différents partenaires) qui réponde pleinement aux besoins des allocataires et par là-même aux Collectivités.
- Appréhender la CTG comme une occasion de repositionnement de la CAF vis-à-vis des Collectivités territoriales (EPCI) et d'un rééquilibrage du partenariat entre le financier et le politique.

### ü **Travailler a une culture commune des représentations, faire évoluer les compétences, et l'envie à la coopération inter-service.**

- Construire de la transversalité interservices au sein de la CAF11 sur la base de la complémentarité des compétences et des connaissances différentes des « territoires » selon les métiers,
- Développer des coopérations de projets et de compétences entre agents autour de groupes projets pluridisciplinaires et autonomes par territoire CTG,
- Positionner l'encadrement comme appui des équipes projet et support au déploiement des CTG.

### ü **Faire évoluer les compétences et les postures, « outiller » les agents en matière de pratiques et démarches participatives favorisant l'émergence et la co-construction.**

- Co-construire de la transversalité interservices au sein de la CAF11 sur la base de la complémentarité des compétences et des connaissances différentes des « territoires » selon les métiers,
- Développer des coopérations de projets et de compétences entre

agents autour de groupes projets pluridisciplinaires et autonomes dans l'opérationnalité, par territoire CTG,

- Positionner l'encadrement comme appui des équipes projet et support au déploiement des CTG.

**ü Gagner en efficacité et en cohérence pour faire avancer une nouvelle organisation territoriale concertée. Agir sur du co-développement.**

- Contribuer à la construction d'équipes pluridisciplinaires et mixtes (collectivités territoriales /CAF) au service d'un projet de territoire,
- Construire une culture innovante et participative du développement des territoires,
- Co-construire une organisation fonctionnelle interne articulant pilotage stratégique et autonomie opérationnelle de groupes projet par territoire pleinement adaptée au déploiement de la CTG.

## **Public**

La démarche CTG tend à rendre visible et lisible l'ensemble de l'offre de services de la CAF sur son territoire. Ainsi, même si, la formation/action s'adressera prioritairement aux Chargés de Conseil et de Développement de la CAF de l'Aude en tant que « coordinateurs » de cette démarche sur les territoires, il nous semble important de constituer des « équipes projet pluridisciplinaires » constituées des différents agents et métiers qui interviennent sur les territoires expérimentaux choisis pour la formation. De même, cette nouvelle organisation en « équipes projet » impacte directement les rôles et fonctions des managers. Leur présence à la formation/action est donc importante. La présence de certains agents, à des moments clefs de la formation/action peut s'avérer opportune. Il en va ainsi du Chargé d'études qui jouera un rôle important dans la construction des portraits de territoires « CTG ».

Enfin et afin de mieux appréhender et d'anticiper l'impact de cette démarche CTG sur l'organisation interne et le management de la CAF11, nous proposons d'associer l'encadrement des départements Action sociale et Prestations.

La méthodologie proposée prévoit de partir de territoires expérimentaux pour remonter à la co-construction d'une organisation interne adaptée, nous préconisons la constitution de groupes projets / territoires CTG incarnant l'offre globale de service de la CAF et donc la transversalité. Ainsi, il nous semble important d'associer sur tout ou partie de la formation des agents intervenants sur ces territoires tels que les travailleurs sociaux voire les permanenciers (prestations familiales).

Ces groupes projets porteront pour ces territoires une « ambition CAF » qui s'objectivera par la réalisation d'un portrait de territoire construit sur la base des « données CAF ». Ces portraits nécessiteront le concours du chargé d'études via une requête type co-construite dans le cadre de la formation. Sa présence dans le cadre des modules 1 et 2 de la formation/action semble primordiale.

Enfin, la CTG entraîne une modification de positionnement sur les territoires et un renforcement de l'expertise technique et politique des CAF. La participation du service Communication à certains moments clés de la démarche peut s'avérer stratégiquement pertinente.

## Contenu

La mission se déroulera en 4 modules. Entre chaque module les « équipes projets » seront amenées à avancer dans la démarche de construction de la CTG soit en produisant des documents internes, soit en allant à la rencontre des EPCI visés par la CTG, soit en participant à la définition d'un projet de territoire... Le travail entre chaque phase est inhérent au principe de formation/action. Aussi, la proposition ci-dessous est adaptable en fonction de l'avancée et des difficultés rencontrées par les Groupes projet dans cette mise en œuvre. Les objectifs par journée sont indicatifs et susceptibles d'évoluer au fil de la démarche de formation/action.

**Le premier module**, comprenant une journée d'acculturation, sera consacré à construire une vision partagée de la CTG ainsi que les premiers éléments constitutifs d'un socle commun de références.

### **Journée 1 - date : 7 octobre 2019**

- **Objectifs : Acculturation CTG en inter services à la CAF11 (environ 30 personnes) et co-construction d'un socle commun de références autour de la CTG**
- Co-construire une vision partagée de la CTG au sein de la CAF de l'Aude et en transversalité (interservices),
- Construire un regard croisé sur les enjeux de la CTG : état des lieux et analyse,
- Définir les critères socles d'une démarche CTG (à l'interne de la CAF comme à l'externe),
- Identifier les principaux impacts de la CTG en interne à la CAF,

**Le deuxième module** permettra de construire les premiers outils nécessaires au déploiement de la CTG

### Journée 1

- **Objectifs : Le portrait de territoire... du partage des données froides aux ressentis des parties prenantes**
  - Identifier les grandes étapes d'une démarche CTG,
  - Définition des critères de priorisation des territoires CTG,
  - Identification des éléments nécessaires à la construction des portraits de territoire en appui avec toutes les ressources de la CAF (Requête unique CTG auprès du bureau d'études)
  - Retour sur les priorités attachées au projet de Caisse (projet et schémas départementaux).

### Journée 2

- **Objectifs : De la carte des partenaires à la stratégie des Alliés... la place des acteurs.**
  - Réaliser un point d'étape quant à la coopération transversale et l'organisation en interne de la CAF (Pilotage stratégique / mise en œuvre opérationnelle)
  - Penser une approche de co-développement avec les territoires : quelle ingénierie ? quel schéma d'organisation interne ?...
  - Identifier la place de chacun et la composition des instances de pilotage et/ou de mise en œuvre,
  - Anticiper les attendus en termes d'engagements réciproques entre EPCI et CAF
  
- Identifier les points de convergences et les points de divergences entre les priorités attachées au projet de Caisse et la connaissance du territoire.

**Le troisième module** permettra d'engager une démarche « émergente » vis-à-vis des collectivités territoriales EPCI des « territoires CTG »

### Journée 1

- **Objectifs : Préparer une rencontre de partage et d'échanges entre la CAF et l'EPCI des territoires expérimentaux**

- Exploiter, en équipe projet, les portraits des territoires CTG,
- Enrichir les portraits de territoire par des données chaudes de connaissance de ces territoires (Capital stratégique de développement) et identifier les principaux enjeux en termes de trajectoire de développement de ces territoires,
- Par territoire CTG, repérer les différentes parties prenantes du projet de territoire (partenaires, institutions, collectivités, ...)
- Préparer une rencontre de partage et d'échanges entre la CAF et l'EPCI des territoires expérimentaux (à voir, en fonction du contexte, d'associer les partenaires),
- Déployer une stratégie émergente visant à engager une coopération et d'un engagement réciproque de moyens au service d'un projet de territoire,
- Construire une méthodologie participative permettant l'enclenchement conjoint (CAF/EPCI) d'une démarche CTG.
- 

## Journée 2

- **Objectifs : Vivre une journée de coopération avec les équipes projet CAF et les acteurs des territoires choisis pour le déploiement (Chargé de coopération territoriale, DGS, élus),**
  - Vivre une journée de coopération avec les équipes projets et les acteurs des territoires choisis pour le déploiement (Chargé de coopération territoriale, DGS, élus), (à voir, en fonction du contexte, d'associer les partenaires),
  - Partager les éléments de diagnostic et échanger sur les ambitions des acteurs engagés (équipes CAF et équipes territoriales),
  - Poser les conditions de réussite pour l'installation d'un partenariat durable (engagement réciproque, ...)
  - Identifier les étapes et le calendrier de la démarche...
  - Définir et prolonger la feuille de route de chacun pour continuer le déploiement

**Le quatrième module** sera consacré à l'élaboration du projet de territoire, la conduite et la signature de la CTG. Cette phase intégrera la construction d'un processus d'évaluation au fil de l'eau de la CTG. Elle sera construite avec les groupes projets.

## Journée 1

- **Objectifs : Animer la co-construction d'un projet de territoire**

**participatif, contribuer à la mise en dynamique d'un territoire,**

- Construire un projet de territoire partagé et participatif à 4 ans,
- Co-construire des méthodologies de projet participatives intégrant la participation des différentes parties prenantes aux différents temps de construction du projet de territoire.

**Journée 2**

- **Objectifs : Contribuer à la mise en œuvre du projet de territoire et à son évaluation,**
  - Accompagner le déploiement de la CTG sur le territoire et le pilotage participatif du projet,
  - Co-construire les conditions d'une coopération durable entre coordinateur CTG (Conseiller de territoire CAF) et Chargé de coopération territoriale (EPCI),
  - Construire l'évaluation des actions au travers des différents niveaux de mesure (effectivité, efficacité, efficience, impact...).

**En option :**

**Phase 5 :**

Une journée sur le bilan et le retour de cet accompagnement. Mise en avant des points positifs et développement de la démarche sur l'ensemble du département. Toute journée supplémentaire est facturée au tarif habituel de 1300 euros tous les frais inclus.

**Phase 6 :** Accompagnement à distance.

Au gré des besoins il est possible d'imaginer une banque d'heure permettant aux agents d'exposer une situation problématique ou une incompréhension sur un territoire.

Une heure à distance est facturée 130 TTC.

## **Méthodes pédagogiques**

Cette démarche de formation mobilise les acteurs à partir de leurs pratiques

actuelles pour les amener à transformer celles-ci et les postures attachées au profit du déploiement de la CTG auprès des EPCI du Tarn et Garonne.

**Elle se traduit ainsi par :**

- Une conduite participative du projet de formation :

Utilisation des méthodes d'animation participatives et des processus de décisions collectives. Les savoir-faire et l'expérience de chacun sont mobilisés.

- Une démarche en prise avec votre réalité :

Accompagnement de la transformation des pratiques. Co-construction des outils qui permettront d'ancrer ces transformations dans le quotidien de chaque acteur.

- Un processus évolutif au cours de la formation :

Un processus qui laisse de la place à l'émergence de nouveaux questionnements et prise en compte de la réalité rencontrée au cours de la formation. Ainsi, les contraintes de chaque acteur pourront être intégrées dans le processus. C'est le propre d'une démarche participative que de ne pas être « bouclée » à l'avance.

- La garantie d'une posture d'écoute, de bienveillance et de rigueur :

Le formateur prend en compte les attentes du groupe, les préoccupations individuelles des participants et celles du commanditaire sans se positionner comme un expert.

Ainsi, à travers un processus de conscientisation, il s'agit de développer une pédagogie de l'engagement et de faire émerger des méthodes d'actions. Le groupe intègre une dimension critique et collective vis-à-vis de la réalité qu'il souhaite transformer (action/réflexion/action). Les méthodes et outils pédagogiques utilisés font partie intégrante du contenu formatif. Ils participent de la caisse à outils dont disposeront les Chargés de conseil et de développement territorial.

## **Intervenant**

**Thierry CHEINE**

## Modalités d'évaluation et sanction de la formation

A l'issue de cette formation, un **bilan** est réalisé sous la responsabilité du formateur. Lors de ce bilan, la présence d'un cadre référent est souhaitée.

A l'issue de cette action, une **procédure d'évaluation** permettant d'apprécier la qualité de la prestation (et des intervenants) et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux assignés sera mise en œuvre. Ces fiches seront renseignées par les participants sous la responsabilité du prestataire et transmis par ses soins à l'EGOC.

Une **attestation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation.

---

[1] La CAF de l'Aude compte aujourd'hui 5 Chargés de Conseil et Développement non territorialisés :

- 1 enfance/jeunesse,
- 1 petite enfance,
- 1 AVS & logement,
- 1 Coordination SDSF et CTG,
- 1 parentalité et coordination REAAP.

### Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

**Evaluation en amont** : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

**Evaluation au cours de la formation** : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

**Evaluation à chaud** : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation



écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

**Evaluation à froid** : réalisée avec un outil interne Caf

**Attestation de suivi** : Feuille de présence

**Attestation de participation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

---

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

---

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,  
d'accompagnement aux personnes  
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,  
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**

---